

## Mise en place d'un Fonds bleu pour le Bassin du Congo

# Un défi majeur pour la gestion des ressources en eau

JM

Libreville/ Gabon

Neuf pays d'Afrique ont signé, le 9 mars à Oyo, au Congo, un mémorandum d'accord de création du Fonds bleu pour le Bassin du Congo. Cet instrument vise à financer le développement et la promotion des ressources en eau de ces États.

L'ANGOLA, le Burundi, la Centrafrique, le Congo, la République démocratique du Congo (RDC), le Gabon, le Maroc, le Rwanda et le Tchad ont signé, le 9 mars 2017, à Oyo, ville située à plus de 400 kilomètres au nord de Brazzaville, un mémorandum d'accord pour la création d'un Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

L'objectif de cet outil est de mobiliser les ressources nécessaires auprès des contributeurs et investisseurs, afin d'accompagner les Etats membres du Bassin du Congo dans la lutte pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et la préservation des écosystèmes aquatiques et forestiers de cet espace géographique et écolo-



Photo : JEAN MADOUIMA

Les chutes Kongou, dans l'Ogooué-Ivindo, pour la valorisation de l'écotourisme et la production de l'énergie.



Photo : JEAN MADOUIMA; JEAN MADOUIMA

Une vue du paysage forêt-savane entre le Gabon et le Congo dans la province du Haut-Ogooué.

gique. D'autres domaines sont également concernés par cet instrument. Il s'agit, entre autres, du développement du système de suivi hydrométrique et météorologique, la lutte contre les plantes envahissantes, la promotion des énergies renouvelables, le développement des systèmes d'irrigation, le drainage, en vue d'accroître la productivité des bassins de production et la lutte contre la pauvreté des populations riveraines.

Ce fonds, initié par le président Denis Sassou N'Gusso et accueilli favorablement par les pays africains participant à la

Cop22 de novembre 2016, à Marrakech, au Maroc, vise à promouvoir la ges-

tion durable des eaux du fleuve Congo et de ses affluents, dans la zone géo-

graphique de douze pays d'Afrique centrale et australe.

Selon les signataires de ce mémorandum d'une dizaine d'articles, le fonds de départ sera constitué par les contributions des Etats membres et celles des partenaires au développement et organisations qui accompagnent la mise en place de cet instrument. Ils entendent lever, au cours de cette première année, 100 millions d'euros (65,5 milliards de francs).

Le Cameroun, la Guinée Equatoriale, la Tanzanie et la Zambie, tous annoncés comme membres de cette initiative, n'ont pas signé le texte à cette occasion.



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE GABONAISE  
CONSEIL NATIONAL CLIMAT

RECRUITMENT OF A SENIOR CONSULTANT OF INTERNATIONAL PROFILE IN THE IMPLEMENTATION OF THE GREEN CLIMATE FUND SUPPORT PROGRAM TO THE DESIGNATED NATIONAL AUTHORITY OF GABON

### GENERALES INFORMATIONS

Pays:	Gabon
Date de publication:	March 17, 2017
Date limite (heure locale):	March 30, 2017 - 15:00
Agence de financement:	Green Climate Fund
Acheteur:	Caisse des Dépôts et Consignations
Langue:	French and English

### CONTEXT

The Caisse des Dépôts et Consignations of Gabon - hereafter CDC - signed a grant agreement worth USD 300,000 with the Green Climate Fund (GCF): the UN's financial mechanism attached to the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC). The Gabonese Republic wishes to set up a support program with the Green Climate Fund for the identification of climate projects in order to realize its national contribution to the fight against climate change. Part of this funding will be used for the remuneration of an international expert who will be responsible for the implementation of the GCF support program on behalf of the National Climate Council: National Designated Authority to the GCF chosen by the Minister of Economy of the Gabonese Republic.

### CONTACT

Adresse :	BP : 8820, IMMEUBLE ORCHIDIA AVENUE DE COINTET, LIBREVILLE, GABON
Téléphone:	+241 02050012 / +241 02520461
Adresse électronique :	<a href="mailto:iemhendjokoun@cdc-gabon.com">iemhendjokoun@cdc-gabon.com</a>
Site Web:	<a href="http://www.cdc-gabon.ga">http://www.cdc-gabon.ga</a> <a href="http://www.conseilnationalclimat.ga/fr/accueil/">http://www.conseilnationalclimat.ga/fr/accueil/</a>

### GOODS, WORK & SERVICES

- International expert for the reinforcement of the NDA's capacities and elaboration of a country program through a project portfolio

### TENDER DOCUMENTS OFFER AND ATTACHED DOCUMENTS

- Terms of Reference
- Nationally Determined Contribution
- Country Programme Brief
- Implementation schedule
- Logical framework

Libreville, le 16 Mars 2017  
M. Alain DITONA MOUSSAVOU  
Chief Executive Officer

## Petit angle

### Quid du Fonds bleu ?

JM

Libreville/ Gabon

LE "Fonds bleu" est un programme de développement et d'intégration économique sous-régional. Son objectif est de mettre en place un développement durable et innovant concernant l'exploitation des ressources renouvelables des eaux du Bassin du Congo.

Le Fonds bleu va permettre le développement des projets dans des secteurs clés, afin de renforcer l'économie de la sous-région, et d'offrir une alternative viable à la déforestation. Ses axes prioritaires consistent à supporter et promouvoir des projets le long du fleuve Congo et de ses affluents. A savoir :

Valoriser et transformer l'eau; valoriser le réservoir d'eau que constitue le Bassin du Congo par la pisciculture, l'aquaculture, l'élevage et l'écotourisme; Produire de l'énergie propre avec des infrastructures (barrages). Pour cela, il faut tendre davantage vers la production d'hydroélectricité : Il existe déjà des barrages au Gabon, au Cameroun, en Guinée Equatoriale et au

Congo, notamment à Pointe-Noire (barrage de 1 000 MW) et à la frontière Congo-Cameroun (barrage de plus de 600 MW);

L'irrigation pour l'agriculture : l'Afrique accuse un déficit dans la culture irriguée bien que l'eau y est en abondance;

La navigation sur le fleuve Congo: intensifier et développer le transport de personnes et de marchandises, en vue de réaliser des économies importantes en hydrocarbures;

Un réservoir considérable en eau potable: il faut traiter et distribuer l'eau, afin que les populations aient accès à l'eau potable.

Le projet Fonds bleu proposera des subventions renouvelables chaque année à hauteur de 100 millions d'euros (un peu plus de 65 milliards de FCFA) avec des engagements à long terme, œuvrant pour la protection de l'environnement et pour la réduction des effets du réchauffement climatique dans la région.

Le "Fond bleu" intègre des projets de construction des barrages hydroélectriques ; des micro-centrales et d'autres projets d'irrigation d'eau pour l'agriculture, la pisciculture et l'aquaculture.